

GARANTIE SQUAD CYCLES

Squad Cycles Tm ("Squad Cycles"), dont le siège est à Knowlton (QC) - Canada, 549 chemin Knowlton, Knowlton, Canada, en tant que fabricant, vous remercie d'avoir choisi l'un de leurs vélos ou cadres (ci-après également dénommé le "Produit"). Pour maintenir la sécurité et l'efficacité de votre produit Squad Cycles au fil du temps, veuillez lire attentivement le manuel d'utilisation et d'entretien fourni et effectuer les opérations d'entretien ordinaire et extraordinaire, ainsi que toute tâche d'entretien, uniquement par du personnel formé (mécaniciens professionnels). Ces conditions de garantie ne visent donc en aucun cas à limiter, exclure ou porter atteinte au droit des consommateurs de bénéficier de la garantie qui doit être fournie par chaque revendeur. CONDITIONS DE GARANTIE Cette garantie du fabricant s'applique dans les conditions suivantes :

- Le produit doit faire partie de la gamme Squad Cycles et doit avoir été acheté auprès de l'un des revendeurs Squad Cycles répertoriés sur le site www.squadcycles.com ou dans la boutique en ligne de Squad Cycles ;
- L'acheteur doit fournir une preuve d'achat du produit ;
- L'acheteur doit fournir une preuve d'enregistrement (par des moyens électroniques ou papier) du produit sur le portail Squad Cycles sous "Enregistrez votre Squad".
- L'acheteur doit inspecter le vélo avec le revendeur Squad Cycles avant d'en prendre possession, afin de s'assurer qu'il répond à ses attentes et/ou de vérifier d'éventuels défauts visibles. L'enregistrement du produit sur le portail Squad Cycles sous "Enregistrez votre Squad" et la délivrance ultérieure du document certifiant l'enregistrement équivaut à la confirmation par l'acheteur que la vérification de conformité susmentionnée a été effectuée avec le revendeur Squad Cycles / Squad Cycles en ligne ; et que le produit a été livré en parfait état et prêt à être utilisé, équipé du ou des manuels d'utilisation et d'entretien pertinents.
- Le produit doit être utilisé conformément à l'utilisation prévue telle qu'indiquée dans le manuel d'utilisation et d'entretien pertinent ; • Le demandeur d'intervention de garantie, en vertu de cette garantie, doit être le premier acheteur du produit. Lorsque toutes les conditions ci-dessus sont remplies, la garantie du fabricant sera fournie de la manière suivante et dans les limites suivantes :
- Le cadre Squad est garanti par une garantie à vie limitée contre les défauts d'origine de conformité.

QUE FAIRE EN CAS DE SERVICE DE GARANTIE REQUIS Dans le cas où, pendant la durée de cette garantie, le produit nécessite des travaux de réparation en raison d'un défaut d'origine, l'acheteur doit immédiatement contacter le support client de Squad Cycles en décrivant le problème et en le faisant examiner, en fournissant la preuve d'achat et une preuve du certificat de garantie. Le service de garantie en vertu de la garantie ne peut être effectué que par le siège de Squad Cycles auprès duquel le produit a été acheté. Dans tous les cas d'achat auprès d'un revendeur (en ligne ou physique), si ce dernier ne peut pas fournir directement le service de garantie, le revendeur (en ligne ou physique) collectera le produit et l'enverra à Squad Cycles pour réparation, ainsi que se chargera du retour du produit au client final. Dans la mesure permise par la loi, les coûts d'expédition du produit seront supportés par le demandeur du service de garantie et seront remboursés par Squad Cycles uniquement sur demande spécifique et en fournissant une documentation montrant le montant payé, à condition que la validité de cette garantie ait été reconnue. En cas de demande de réparation ou de remplacement par rapport à laquelle il est établi que la garantie n'est pas opérationnelle, Squad Cycles informera le demandeur du coût des travaux de réparation, avant de les effectuer. Dans tous les cas, les coûts de retour du produit (défectueux ou réparé) vers l'acheteur seront à la charge de l'acheteur. Dans le cas où l'acheteur contacte un revendeur Squad Cycles autre que celui chez qui il a acheté le produit, un tel revendeur ne peut pas fournir le service de garantie conformément à cette garantie. Dans le cas où le revendeur Squad Cycles autre que celui chez qui le produit a été acheté accepte de fournir le service de garantie, ce revendeur peut facturer à l'acheteur les coûts supplémentaires, qui resteront entièrement à la charge de l'acheteur. *() Dans certains pays de la Communauté européenne, la période légale de garantie peut être plus longue que celle indiquée ci-dessus. Dans ce cas, le consommateur a le droit de bénéficier de toute période plus longue de garantie légale prévue par la loi du lieu où le produit a été acheté, dans la garantie légale de conformité mentionnée dans le Code de la consommation ().* Note : le remplacement du cadre sous garantie n'est reconnu qu'à la suite de l'expertise technique à effectuer au laboratoire Squad Cycles ;

- Toutes les autres pièces du vélo de marque Squad sont garanties contre les défauts d'origine de conformité pendant une période de 2 ans (24 mois) à compter de la date de livraison, comme prévu dans la garantie légale de conformité mentionnée dans le Code de la consommation (*).
- Dans tous les cas susmentionnés, les services en vertu de cette garantie seront effectués exclusivement par l'intermédiaire du revendeur Squad Cycles auprès duquel

l'acheteur a acheté le produit. À cette fin, l'acheteur ne doit contacter que le revendeur (physique ou en ligne) auprès duquel l'achat a été effectué.

EXCLUSIONS Cette garantie ne couvre que les défauts d'origine de conformité des produits et est offerte exclusivement aux acheteurs considérés comme des consommateurs